

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un(e) Chef(fe) de projet

Programme IHYAE — Région de l'Oriental

Intitulé du poste	Chef(fe) de projet — Programme IHYAE, Région de l'Oriental
Employeur	AMAPPE, chef de file du consortium AMAPPE – Soletterre
Rattachement	Direction d'AMAPPE
Nature du contrat	Contrat de projet d'une durée de deux (2) ans, conclu pour la réalisation du programme IHYAE, conformément aux dispositions du Code du travail marocain relatives aux contrats conclus pour l'accomplissement d'un travail déterminé.
Durée	Deux (2) ans, soit vingt-quatre (24) mois à compter de la date de signature du contrat, période d'essai incluse.
Terme du contrat	Le contrat prend fin de plein droit à l'achèvement du programme IHYAE, sans reconduction tacite ni transformation en contrat à durée indéterminée. Cette condition est portée à la connaissance du candidat dès le dépôt de sa candidature et sera expressément stipulée au contrat.
Cessation anticipée	En cas d'interruption, de suspension ou de résiliation du financement par l'autorité contractante, le contrat prend fin par anticipation dans les conditions prévues par la législation en vigueur.
Période d'essai	Trois (3) mois, renouvelable une fois, conformément à la réglementation applicable aux cadres.
Lieu d'affectation	Antenne régionale d'Oujda. Le poste requiert des déplacements fréquents dans les dix cercles d'intervention et des missions ponctuelles au siège, à Rabat.
Date limite de dépôt	2 octobre 2026
Référence à rappeler	AMAPPE / IHYAE / CP-ORIENTAL / 2026

1. Contexte et justification

AMAPPE, Association Marocaine d'Appui et de Promotion de la Petite Entreprise, accompagne depuis plus de trente ans la création et la consolidation de petites entreprises au Maroc, avec une attention particulière portée aux publics les plus éloignés de l'emploi. L'association intervient sur l'ensemble de la chaîne d'accompagnement, de la sensibilisation jusqu'au suivi post-crédation.

Dans le cadre du programme IHYAE, inscrit dans la stratégie Génération Green 2020-2030 et placé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA), un consortium conduit par AMAPPE intervient dans plusieurs territoires ruraux de la Région de l'Oriental.

Le programme vise à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes du milieu rural, à travers des actions de sensibilisation, l'accompagnement de porteurs de projets et l'appui à la création et à la consolidation d'entreprises. Il s'agit d'une intervention exigeante, menée sur des territoires aux réalités diverses.

Pour conduire ce programme, AMAPPE recrute un(e) chef(fe) de projet expérimenté(e), capable d'assurer à la fois le pilotage stratégique de l'intervention, la coordination opérationnelle d'une équipe déployée sur le terrain et la relation avec l'autorité contractante et les partenaires institutionnels de la région.

2. Objet du poste

Le ou la chef(fe) de projet a la responsabilité générale de la mise en œuvre du programme IHYAE sur la Région de l'Oriental. Il ou elle garantit l'atteinte des résultats contractuels dans le respect du calendrier et du budget approuvé.

Le poste combine trois dimensions indissociables : une dimension stratégique, qui consiste à traduire les orientations du programme en plans d'action adaptés à chaque cercle ; une dimension opérationnelle, qui recouvre l'animation de l'équipe et le suivi quotidien des activités ; et une dimension institutionnelle, qui suppose de représenter le consortium auprès des autorités régionales, des services déconcentrés et des partenaires techniques.

3. Positionnement et relations fonctionnelles

Le ou la titulaire du poste est placé(e) sous l'autorité hiérarchique directe de la Direction d'AMAPPE. Il ou elle travaille en lien fonctionnel étroit avec :

- le Responsable administratif et financier d'AMAPPE, pour l'exécution budgétaire, les procédures d'achat et la production des rapports financiers ;
- l'expert entrepreneuriat senior du programme, pour la qualité méthodologique de l'accompagnement et l'ingénierie des parcours ;
- le point focal de Soletterre, partenaire du consortium, pour les activités relevant de sa responsabilité et pour la capitalisation ;
- les responsables des antennes et les animateurs territoriaux déployés dans les cercles ;
- les interlocuteurs de l'ADA, en tant que point de contact opérationnel du consortium.

Il ou elle encadre directement l'équipe projet, dont la composition est arrêtée dans le budget approuvé.

4. Missions et responsabilités

4.1 Pilotage stratégique et planification

- Élaborer, dès la prise de fonction, le plan de travail détaillé du programme et le décliner en plans d'action annuels puis trimestriels ;
- adapter la stratégie d'intervention aux réalités de chaque cercle, sur la base de diagnostics territoriaux conduits sur place ;
- arbitrer les priorités et l'allocation des moyens humains et financiers entre les zones d'intervention ;
- anticiper les risques opérationnels, contractuels et sécuritaires, et proposer à la Direction les mesures correctives nécessaires ;
- préparer et animer les comités de pilotage du programme.

4.2 Coordination du consortium et des partenariats

- Assurer la coordination opérationnelle entre AMAPPE et Soletterre, veiller au respect de l'accord de consortium et prévenir les recouvrements d'activités ;
- négocier, formaliser et animer les partenariats avec les Centres Régionaux des Jeunes Entrepreneurs Agricoles, l'ONCA, la Direction Régionale de l'Agriculture, les communes, les chambres professionnelles et les institutions de financement ;
- mobiliser les dispositifs complémentaires susceptibles de renforcer les parcours des bénéficiaires.

4.3 Conduite opérationnelle des activités

- Superviser les campagnes de sensibilisation, l'identification et la sélection des bénéficiaires, dans le respect des critères d'éligibilité et de transparence ;
- veiller à la qualité des formations, du coaching individuel et de l'appui à la formalisation des entreprises ;
- superviser l'instruction des dossiers d'appui direct et le respect des règles de couverture des besoins fixées par l'appel à propositions ;
- organiser le suivi post-crédation des entreprises accompagnées ;
- garantir l'atteinte de la cible d'au moins 40 % de femmes parmi les bénéficiaires et rendre compte de sa progression.

4.4 Gestion administrative, financière et contractuelle

- Assurer le suivi de l'exécution budgétaire, alerter sur les écarts et préparer les demandes de réaménagement soumises à l'autorité contractante ;
- veiller à la conformité des dépenses aux règles d'éligibilité des bailleurs et aux procédures internes d'AMAPPE ;
- superviser les procédures de passation de marchés et de sélection des prestataires ;
- contribuer à la justification de l'apport du groupement, y compris de sa part en nature ;
- préparer les audits et faciliter les missions de contrôle externes.

4.5 Suivi-évaluation, redevabilité et capitalisation

- Mettre en place et faire vivre le dispositif de suivi-évaluation axé sur les résultats, avec un système de collecte fiable et vérifiable ;
- produire les rapports narratifs périodiques et finaux exigés par l'ADA, dans les formats et les délais requis ;
- organiser le retour d'information vers les bénéficiaires et le traitement des réclamations ;
- capitaliser les enseignements de la mise en œuvre et contribuer aux publications et événements de partage du programme.

4.6 Management de l'équipe

- Recruter, avec la Direction, les membres de l'équipe projet et organiser leur intégration ;
- répartir les responsabilités, fixer les objectifs individuels et conduire les entretiens d'évaluation ;
- animer les réunions d'équipe et maintenir la cohésion entre le siège, l'antenne régionale et les intervenants de terrain ;
- identifier les besoins de renforcement des compétences et y répondre.

4.7 Représentation et communication

- Représenter le consortium auprès des autorités régionales et provinciales, des partenaires et des médias régionaux, sur mandat de la Direction ;
- veiller au respect des obligations de visibilité des bailleurs sur l'ensemble des supports produits ;
- valoriser les résultats du programme et contribuer au rayonnement d'AMAPPE dans la région.

5. Profil recherché

5.1 Formation

Diplôme de niveau Bac + 5 au minimum (master, diplôme d'ingénieur ou équivalent) en gestion de projets, sciences économiques, agroéconomie, développement territorial, sciences de gestion, sciences sociales ou toute discipline apparentée.

5.2 Expérience professionnelle

- Cinq années d'expérience professionnelle au minimum en gestion de projets, dont une expérience avérée de pilotage d'un projet financé par un bailleur international ;
- expérience confirmée de la gestion d'équipe et de la coordination d'intervenants multiples ;
- expérience de la relation avec une autorité contractante ou un bailleur, incluant la production de rapports et le passage d'audits ;
- expérience du milieu rural et des dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat ou à l'inclusion économique.

5.3 Compétences techniques

- Maîtrise du cycle de projet et de la gestion axée sur les résultats, y compris le cadre logique et les outils de suivi-évaluation ;

- capacité à élaborer, exécuter et suivre un budget pluriannuel et à dialoguer avec une fonction financière ;
- connaissance des règles d'éligibilité et de passation applicables aux financements de l'Union européenne et de l'Agence Française de Développement ;
- aptitude à accompagner la création d'entreprise : étude de faisabilité, plan d'affaires, formalisation, accès au financement ;
- qualités rédactionnelles solides en français, notamment pour la production de rapports institutionnels.

5.4 Aptitudes personnelles

- Sens de l'organisation et capacité à tenir des échéances contraignantes ;
- autonomie et capacité de décision dans un contexte décentralisé ;
- aisance relationnelle et diplomatie dans les rapports institutionnels ;
- intégrité, rigueur et sens des responsabilités dans le maniement de fonds publics ;
- capacité d'écoute et disponibilité auprès des équipes de terrain et des bénéficiaires.

5.5 Langues et outils

Maîtrise du français et de l'arabe, à l'écrit comme à l'oral. La pratique de la darija est indispensable pour le travail de terrain ; celle du tamazight constitue un avantage appréciable dans plusieurs cercles d'intervention. Maîtrise des outils bureautiques courants et des applications de gestion de projet et de collecte de données.

5.6 Atouts

Constituent un atout, sans être exigés :

- la connaissance du territoire de la Région de l'Oriental et de ses dynamiques économiques ;
- la connaissance des acteurs institutionnels impliqués dans l'entrepreneuriat, en particulier les CRJEA, l'ONCA, la DRA, les chambres professionnelles et les institutions de financement ;
- une expérience antérieure dans un programme relevant de la stratégie Génération Green ;
- la maîtrise de l'approche genre et de son intégration opérationnelle dans les parcours d'accompagnement ;
- la détention du permis de conduire, catégorie B.

6. Dossier de candidature et procédure de sélection

Le dossier de candidature comprend :

- un curriculum vitae détaillé, faisant apparaître les projets pilotés, leur budget et leurs résultats ;
- une lettre de motivation de deux pages au maximum, précisant la compréhension du contexte de l'Oriental et l'approche envisagée ;
- une copie des diplômes et des attestations de travail ;
- les coordonnées de trois personnes de référence professionnelles.

Les candidatures sont adressées à **amappe.rh@gmail.com**, avec la référence « AMAPPE / IHYAE / CP-ORIENTAL / 2026 » en objet, au plus tard le **2 octobre 2026**. Seuls les dossiers complets sont examinés.



La sélection se déroule en deux temps : présélection sur dossier, puis entretien devant un jury.

AMAPPE encourage vivement les candidatures féminines et celles de professionnels originaires de la Région de l'Oriental. Seuls les candidats présélectionnés sont contactés.

7. Dispositions éthiques et déontologiques

Le ou la titulaire du poste s'engage à respecter le règlement intérieur d'AMAPPE, sa charte éthique et ses politiques de prévention de la fraude, de protection des données personnelles et de prévention de l'exploitation et des abus sexuels. Il ou elle est tenu(e) à une obligation de confidentialité sur l'ensemble des informations dont il ou elle a connaissance dans l'exercice de ses fonctions, y compris après la cessation du contrat.

Toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêts, notamment un lien personnel ou économique avec un bénéficiaire, un prestataire ou un candidat à un marché, doit être déclarée sans délai à la Direction.

Termes de référence approuvés par la Direction d'AMAPPE — Rabat, le 15/09/2026